
L'agent national de la commune de Mouzon, district de Sedan fait part d'un don des canoniers de la compagnie de la Meuse et d'une fraction de celles de Paris et de la Moselle, lors de la séance du 7 prairial an II (26 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

L'agent national de la commune de Mouzon, district de Sedan fait part d'un don des canoniers de la compagnie de la Meuse et d'une fraction de celles de Paris et de la Moselle, lors de la séance du 7 prairial an II (26 mai 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 10-11;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13395_t1_0010_0000_12

Fichier pdf généré le 30/03/2022

exécrables que leur fer homicide put atteindre des hommes investis de notre confiance, dont nous chérissons les vertus et qui entourés de l'opinion publique, ne cessent de bien mériter de la patrie. Que leur prompt supplice et l'exécution publique servent d'exemple à ceux qui, tentés de les imiter, en auraient encore le coupable projet. Ne vous laissez pas, Législateurs, de suivre tous les fils de ce labyrinthe; la reconnaissance publique, la prochaine destruction des tyrans et de tous nos ennemis, sera votre récompense. Toujours debout depuis vos nouveaux dangers, les sans-culottes de Magalas, n'attendent qu'un mot, qu'un signe de vous pour voler à votre secours vous sauver ou expirer à vos pieds en vous servant de bouclier.

Tous les instruments servant au charlatanisme ont disparu de notre commune pour aller se purifier au creuset national; notre cy-devant église est consacrée à la Raison, nous ne connaissons d'autre culte que celui de la liberté, de l'égalité et de l'union, nous ne professons d'autres dogmes que de faire à autrui ce que nous voudrions qu'il nous fut fait.

Notre Société quoique peu nombreuse à cause que plusieurs de nos frères sont à la défense de la patrie, vient d'ouvrir une souscription pour la construction d'un navire qui portera le nom de Sans-Culottes de l'Hérault, laquelle souscription se porte à 515 liv. que nous avons envoyées au trésorier du district de Montpellier. Puisse notre exemple et celui de toutes les Sociétés du département électriser toutes celles de la République à nous imiter. S. et F. »

CHABARDÉ, BARTHES, TRINQUIÉ.

(*Applaudissements*).

9

La Société populaire de Moncontour, district de Loudun, département de la Vienne, félicite la Convention nationale sur la découverte de l'infâme conspiration; et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Moncontour, s.d.*] (2).

« Citoyens représentans,

Un peuple libre vous a confié le vaisseau de l'Etat dans le moment où il était en butte aux attaques de ses ennemis extérieurs et intérieurs. La vue des périls auxquels il était exposé ne vous a point intimidés, et d'une main hardie et soutenue par l'amour de la patrie, vous en avez saisi le gouvernail. Votre prudente sagacité lui a fait éviter les écueils innombrables contre lesquels les ennemis du bien public voulaient le faire briser, et votre fermeté inébranlable l'a fait lutter avec avantage contre la horde des tyrans coalisés. Des esclaves n'étaient pas faits pour forcer, les armes à la main, des républicains à une marche rétrograde. Ils ont reconnu leur impuissance, en employant des ruses de guerre que la nature, l'honneur et l'humanité rejettent parmi

des nations policées, et qui les couvriront de honte aux yeux de la postérité!

Des faux frères ont eu le malheur d'écouter leurs conseils perfides et ont poussé l'atrocité jusqu'à vouloir mettre eux-mêmes en pièces, ce dépôt sacré; votre surveillance a découvert les traîtres, vos sages lois ont fait tomber leurs têtes; puisse cet exemple en imposer à leurs complices et rendre inutiles leurs projets pervers. Les sans-culottes de Moncontour vous félicitent des mesures révolutionnaires qui ont fait découvrir cet horrible complot, forment des vœux pour la propagation des principes de la Montagne, et vous invitent à rester à votre poste jusqu'à ce que vous ayez conduit au port le vaisseau qui vous a été confié. Vive la République, vive la Montagne à qui cet honneur a été réservé ».

LE COMTE (*présid.*), BAUDRON (*secrét.*),
OLIVIER (*secrét.*).

10

Le citoyen Leridon, ex-curé de la Trimoille, district de Montmorillon, département de la Vienne, écrit à la Convention nationale qu'il fait don à la patrie de la pension de 800 liv. que la loi lui accorde. « Je cultive, dit-il, un petit fonds national; je lui demande par des soins ma subsistance. Ce travail me devient doux, bien glorieux, lorsque je pense qu'il me suffit pour n'être point à charge à ma patrie ».

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au Comité des finances (1).

11

Les membres composant la Société populaire de la Flèche, département de la Sarthe, déposent dans le sein de la Convention nationale leurs sentimens de reconnaissance envers Garnier (de Saintes), représentant du peuple.

Cette Société ajoute: « Législateurs, vous avez déjoué les complots de tous nos ennemis; vous en avez imposé par l'énergie de votre caractère à tous les despotes coalisés, qui avoient le dessein de dissoudre les efforts du gouvernement populaire. Achevez ce que vous avez si glorieusement entrepris; et que la paix soit l'unique terme des infatigables travaux, qui établiront pour vous l'imprescriptible reconnaissance de toutes les générations futures ».

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au Comité de salut public (2).

12

L'agent national de la commune de Mouzon, district de Sedan, département des Ardennes, écrit à la Convention nationale que les citoyens

(1) P.V., XXXVIII, 122. Bⁱⁿ, 10 prair. (1^{er} suppl^é).

(2) C 306, pl. 1156, p. 3.

(1) P.V., XXXVIII, 122. Bⁱⁿ, 9 prair. (suppl^é).

(2) P.V., XXXVIII, 123. Bⁱⁿ, 10 prair. (1^{er} suppl^é).

canonniers de la compagnie de la Meuse, et une partie d'une de Paris et de la Moselle, en partant de cette commune, pour se rendre à Givet, lui remirent 77 liv. 15 s., pour être distribués aux pauvres nécessiteux de Mouzon. « J'ai rempli, dit-il, les vœux de ces braves » citoyens; cette somme a été distribuée aux » pauvres. Je vous donne connoissance de ce » trait d'humanité, afin qu'on sache par tout » l'univers, s'il est possible, que les républi- » cains français sont aussi généreux que bra- » ves ».

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Mouzon, 25 germ. II] (2).

« Citoyens représentants,

Les citoyens canonniers qui viennent de partir, l'un pour Givet, savoir la compagnie de la Meuse, et les fractions d'une de Paris, et d'une de la Moselle, m'ont remis par députation fraternelle et amicale la veille de leur départ, 15 dernier, la somme de 77 liv. 15 s., avec le vœu et la confiance que j'en fasse la distribution aux pauvres nécessiteux de cette commune : ce que j'ai fait. Ils m'ont témoigné outre le désir que j'en fisse part à la Convention nationale; je m'en acquitte par votre organe avec d'autant plus d'intérêt que leur motif en ce deuxième vœu est plutôt pour stimuler d'exemple et d'émulation, que pour obtenir des éloges. J'ose cependant, citoyens, en intercéder en leur faveur la mention dans votre bulletin dont ils s'occupent, incessamment avec avidité et avec un civisme brûlant : j'estime en mon âme et conscience qu'il n'y a peut-être pas d'éloges qu'ils ne méritent tant par le bouillant courage dont ils pétillent et l'horreur exécrationnelle qui leur sort pour ainsi dire des yeux contre les tyrans et contre tout ce qui leur serait démontré impur; que par l'attachement immense et inviolable qu'ils ont mille fois témoigné pour la sainte Montagne.

Donnez leur donc, citoyens représentants, dans votre bulletin français, et allemand, cette précieuse récompense pour l'homme libre et pur : mention honorable.

Ils ont beaucoup lu (la comp. de la Moselle), les bulletins allemands que j'avais soin de leur faire distribuer par leur capitaine Philippe, brave homme, vieux serviteur et cependant ferme et bon. Il me reste encore deux paquets cachetés de ces bulletins allemands depuis environ 6 mois. Je vous en ai écrit d'abord pour vous demander vos ordres sur leurs destination ultérieure, je vous en ai écrit environ 2 mois après une seconde lettre toujours de l'aveu et sous les yeux de notre maire et officiers municipaux : celle-ci est la troisième.

Les autres paquets (ainsi que je viens de le dire ci-dessus) ont été successivement envoyés au citoyen cap. Philippe dont il faisait passer, d'accord avec moi, une partie aux malades allemands de notre hôpital militaire : depuis leur départ j' imagine tous les moyens qui pourront être en moi pour en faire passer dans l'électorat de Trèves, car du Luxembourg, il n'y a que la ville seule qui parle allemand ».

FROGÉ Pierre.

(1) P.V., XXXVIII, 123. Bⁱⁿ, 9 prair. (suppl^t); M.U., XL, 118; J. Sablier, n^o 1342; J. Fr., n^o 610.
(2) C 304, pl. 1134, p. 19.

13

La Société populaire, les administrateurs et le Comité de surveillance de la Bellefond, (1), département des Bouches-du-Rhône, écrivent à la Convention nationale qu'ils ont frémé d'horreur, en apprenant l'affreuse conspiration qu'elle a si heureusement déjouée. Ils la félicitent d'avoir échappé aux poignards des assassins, et l'invitent à rester à son poste.

Insertion au bulletin (2).

[Bellefond, 2 flor. II; Au présid. de la Conv.] (3).

« Nous te faisons passer, Citoyen président, une adresse que tu voudras bien rendre publique à l'Assemblée dont tu présides, d'après l'avis unanime de nos concitoyens. S. et F. ».

J.N. GAUTIER (présid.), RICHEN (secrét.).

[Bellefond, 1^{re} flor. II].

« Législateurs,

Nous avons frémé d'horreur quand nous avons appris l'affreuse conspiration que vous avez si heureusement déjouée.

La Société populaire, les administrateurs, le Comité de surveillance, en un mot tous les citoyens de notre commune, n'ont pu retenir leur indignation. Aussi nous empressons-nous de vous exprimer notre joie en vous voyant échapper aux glaives des assassins.

Restez à votre poste, continuez vos glorieux travaux jusqu'à ce que la patrie, notre mère commune, n'ait plus à craindre de tomber dans l'esclavage, et la postérité vous assurera une gloire éternelle. Nous faisons tous nos efforts pour vous seconder; nous serons toujours disposés à verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour soutenir la République, une et impérissable ».

J.N. GAUTIER, SABATIER, CHAVAMON, RICHEN
[et 2 signatures illisibles].

14

La Société populaire de Lescar, district de Pau, département des Basses-Pyrénées, invite la Convention à rester à son poste, et la félicite sur la découverte de l'infâme conspiration, et la suppression des ministres.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Lescar, s.d.] (5).

« Représentans,

Les grandes et mémorables journées des 10 août et 31 mai allaient donc devenir inutiles à la

(1) Et non Bette-Soin.

(2) P.V., XXXVIII, 124. Bⁱⁿ, 10 prair. (1^{er} suppl^t).

(3) C 305, pl. 1143, p. 24, 26.

(4) P.V., XXXVIII, 124. Bⁱⁿ, 10 prair. (1^{er} suppl^t).

(5) C 306, pl. 1156, p. 4.